

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 8 juillet 2013 à 19h30.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillers suivants : Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry, Jacqueline Demers.

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

***À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.*

1. OUVERTURE, PRIÈRE, PRÉSENCE ET BIENVENUE:

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents et madame Valérie Aubin récite une prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

2013.148.1

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture, prière, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux du 5 et 17 juin 2013;
4. Adoption des comptes à payer et transferts ;
5. Période de questions ;
6. Dépôt de la correspondance ;
7. Demande des citoyens et autres ;
 - 7.1 Demande CPTAQ 13^E RANG WENDOVER ;
 - 7.2 Demande CPTAQ CHEMIN QUATRE-SAISONS;
8. Administration ;
 - 8.1 Tournois de golf MRC Drummond ;
 - 8.2 Dépôt des indicateurs de gestions ;
 - 8.3 Dépôt des rapports financier au 31 mai 2013 ;
 - 8.4 Congrès FQM 2013 ;
9. Incendie et sécurité publique ;
 - 9.1 Facture au 31 mai 2013 ;
 - 9.2 Engagement Pompiers volontaires ;
 - 9.3 Entente intermunicipale – MRC Drummond ;
10. Voirie et urbanisme ;
 - 10.1 Nettoyage cours d'eau Roberge
 - 10.2 Remplissage fossé – 2054, rang de la rivière ;
 - 10.3 Avis Préliminaire MRC – modification règlement # 163 zonage et # 164 lotissement ;
 - 10.4 Correction de talus sur le territoire municipal ;
11. Loisirs ;
 - 11.1 Bibliothèque ;
 - 11.1.1 Entente avec Municipalité Village Notre-Dame-du-Bon-Conseil ;
 - 11.1.2 Remboursement cartes membres ;
 - 11.1.3 Demande rencontre école septembre 2013 ;
12. Hygiène du milieu ;

12.1 Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François ;

12.1.1 Composteur domestique, formation ;

13. Dépôt et rapport des comités;

14. Période de questions;

15. Varia ;

16. Levée de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX 5 ET 17 JUIN 2013;

2013.149

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Maureen Landry et résolu d'adopter le procès-verbal du 5 et 17 juin 2013 tel que rédigé.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS:

2013.150

Considérant les déboursés en date du 8 juillet 2013, déboursés effectués durant le mois :

Compte à payer durant le mois au 8 juillet 2013 :

Chèque	fournisseur (description)	montant
	Salaires (juin 2013)	12 550.55\$
5911	Cogeco cable	103.42\$
5912	Bell Mobilité Cellulaire	14.07\$
Total :		12 668.04\$

Compte à payer au 8 juillet 2013

5913	ADMQ (formation élection ADMQ)	310.43\$
5914	Biolab (analyse d'eau)	87.85\$
5915	CN (passage à niveau)	591.05\$
5916	Mégaburo (papeterie)	48.75\$
5917	Hydro Québec (luminaires)	53.23\$
5918	Machinerie Benoit (bacs)	953.56\$
5919	Citoyen (transport adapté – ajustement 2012)	1 476.32\$
5920	Martech (indication de stationnement)	34.49\$
5921	MRC Drummond (Quote-Part juillet 2013)	3 431.42\$
5922	annulé	
5923	Petite Caisse (eau,lait, caré, timbres)	80.15\$
5924	Poste Canada (formation compostage, journal)	156.96\$
5925	RGMR Bas St-François (quote-part juillet 2013)	5 911.92\$
5926	Sintra (asphalte 2013)	84 823.43\$
5927	Smith Asphalte (rapiéçage)	11 612.76\$
5928	Thomas Caya (Boyau d'arrosage et 2 pistolets)	45.96\$
5929	annulé	
5930	Xérox (location 6/20)	905.85\$
5931	T.J. D'eau (entretien pelouse 2 ^e vers.)	574.88\$
5932	citoyens (prime non-résident)	185.00 \$
5933	Citoyen (transport adapté 2012 ajustement)	749.88\$
5934	Jacqueline Demers (déplacement CRSBP)	37.80\$
5935	Solution Zen Média (hébergement site internet)	149.47\$
5936	Marquage et traçage ligne de rue (ligne de rue)	4 802.99\$
**5937	Pascal Boisjoli (castors 9 ^e rang simpson)	110.00\$
**5938	Visa (essence)	270.72\$
5939	SCU (urbanisme au 19 juin 2013)	3 685.53\$
5940	AQLPA (programme changez d'air)	200.00\$
5941	Citoyen (prime non-résident 100% camp de jour)	105.00\$
5942	Citoyen (prime non-résident 100% camp de jour)	105.00\$
**5943	Mini-Excavation MB (pelle castor)	183.96\$
5944	Mun. Village NDBC (incendie mars, avril)	10 541.69\$
5945	Valérie Aubin (déplacement 2 jours Brossard, congrès ADMQ)	494.87\$
5946	Visa (hébergement congrès Valérie Aubin ADMQ)	537.18\$

5947	Salaire juillet	
5948	Ministre du Revenu du Québec (remises salaires juin).....	3 479.28\$
5949	Receveur Général du Canada (remises salaires juin).....	1 542.36\$
5950	Les entreprises Bailey (fauchage des fosses).....	9 188.02\$
5951	CN (passage à niveau juin)	591.02\$
*5952	Mégaburo (papeterie)	191.50\$
*5953	FQM (mise à jour recueil des règlements)	204.75\$
*5954	Poste Canada (journal juillet 2013 - compostage)	101.18\$
5955	Groupe Maskatel (telephone et fax juin et juillet)	228.72\$
5956	T.J. D'eau (2 ^e vers. Entretien plate bande)	274.94\$
5957	Citoyen (remboursement 100% prime non-résidents camp).....	210.00\$
5958	Industrielle Alliance (assurance collective juin et juillet).....	1 375.00\$
5959	Citoyen (remboursement 100% prime non-résidents camp).....	210.00\$
5960	Hélène Ducharme (entretien ménager hôtel de ville).....	200.00\$
**5961	Les entreprises G.H. (papier à main, papier toilette, savon)	82.06\$

Total :151 136.93\$

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu d'accepter les déboursés ci-dessus énumérés pour un montant de 163804.07\$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gilles Parenteau en référence au règlement de délégation de pouvoir.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS:

La parole est accordée aux gens présents.

6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE:

La liste de la correspondance est déposée.

7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES;

7.1 DEMANDE CPTAQ 13^e RANG WENDOVER;

2013.151

Considérant la demande de monsieur Michel Lemaire qui désire que la Commission de la Protection du Territoire et des Activités Agricoles autorise la construction d'une résidence sur sa terre à bois située sur les routes # 259 et le rang 13 de Wendover soit le lot 4 647 598 du cadastre du Québec,

Considérant que le terrain se situe dans un secteur boisé où il existe déjà plusieurs commerces et résidences et que la construction d'une nouvelle résidence n'aurait aucun impact négatif sur les usages agricoles existants dans le secteur,

Considérant que la terre boisée se situe directement en face du noyau urbain de Notre-Dame-du-Bon-Conseil,

Considérant qu'il y a peu de terrain, ailleurs sur le territoire municipal, où le projet pourrait être réalisé même à la suite de la création d'îlots déstructurés,

Considérant que la présente demande ne cause aucun préjudice aux activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles,

Considérant que cette demande est conforme aux orientations du schéma d'aménagement de la MRC Drummond et aux règlements d'urbanisme de la municipalité

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu à l'unanimité que les membres du conseil appuie la demande présentée par monsieur Lemaire.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2013.152

7.2 DEMANDE CPTAQ CHEMIN QUATRE SAISONS;

Considérant la demande de la firme Lambert et Grenier qui désire lotir et aliéner et utiliser pour des usages non-agricoles une partie du terrain lui appartenant sur le chemin Quatre-Saisons soit le lot 4 647 192 du cadastre du Québec pour en faire des espaces commerciaux et industriels;

Considérant que Lambert et Grenier Inc. désire aussi vendre la partie boisée où se situe l'érablière à monsieur Pierre Lambert;

Considérant que le terrain se situe en bordure de l'autoroute Jean-Lesage dans un secteur boisé où il existe déjà plusieurs commerces et industries;

Considérant que la réglementation municipale autorise les usages industriels sur ce terrain et qu'il constitue le seul espace où cette activité peut s'exercée sur le territoire municipal puisque que celui-ci est entièrement en zone agricole;

Considérant que la présente demande ne cause aucun préjudice aux activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles;

Considérant que cette demande est conforme aux orientations du schéma d'aménagement de la MRC Drummond et aux règlements d'urbanisme de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Jacqueline Demers et résolu à l'unanimité que les membres du conseil appui la demande présentée par la firme Lambert et Grenier Inc.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8. ADMINISTRATION;

8.1. TOURNOIS DE GOLF MRC.;

2013.153

Considérant la tenue du tournoi de golf de la MRC Drummond le 15 août ;

Considérant qu'une partie des profits ira au programme des petits dîners de la Tablee populaire;

Considérant que la politique de la municipalité est de défrayer la moitié des frais du tournoi et l'autre moitié au frais du participant;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'inscrire Jacqueline Demers, Stéphane Dionne, Michel Bourgeois, Gilles Parenteau , Daniel Dufort, substitut et d'autoriser 400\$ pour procéder aux inscriptions au tournoi de golf 2013. Que 50% sera facturé aux participants.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.2 DÉPÔTDES INDICATEURS DE GESTION;

Les indicateurs de gestions pour l'année 2012 sont déposé séance tenante.

8.3 DEPÔT DES RAPPORT FINANCIER AU 31 MAI 2013;

Les états financier au 31 mai 2013 sont déposé séance tenante.

8.4 CONGRÈS FQM 2013;

2013.154

Considérant que le congrès de la FQM se tiendra au 26, 27 et 28 septembre 2013;

Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Maureen Landry et résolu d'inscrire Daniel Dufort et Marie-Lyne Landry au congrès de la FQM au coût de 620\$. Que les frais de déplacement soient remboursés sur présentation sur des pièces justificatives.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE;**9.1 FACTURE AU 31 MAI 2013 ;**

2013.155

Considérant la facture en date du 31 mai 2013 au montant 7 639.38\$

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'accepter la facture telle que présentée

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.2 ENGAGEMENT POMPIERS VOLONTAIRE;

2013.156

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village/Ste-Clotilde de Horton en date du 17 juin 2013;

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser l'engagement de M. Stephan Vigneault à titre de pompier volontaire conditionnellement à l'examen médical. Il est également résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité une entente avec M. Vigneault.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.3 ENTENTE INTERMUNICIPALE – RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UNE FORCE DE FRAPPE AU MOYEN DE L'ENTRAIDE AUTOMATIQUE (MULTI-CASERNE) LORS D'INCENDIE;

2013.157

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu d'adopter l'entente intermunicipale relative à l'établissement d'une force de frappe au moyen de l'entraide automatique (multi-caserne) lors d'incendie telle que présentée par la MRC Drummond.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10 VOIRIE ET URBANISME;**10.1 NETTOYAGE DU COURS D'EAU ROBERGE;**

2013.158

Considérant que nous procéderons cette année à l'entretien du cours d'eau Roberge,

Considérant que ces travaux nécessiteront le nettoyage du ponceau traversant le rang 10 de Wendover,

Considérant que dans le cadre de ces travaux nous nettoierons une partie du fossé longitudinal en amont pour faciliter l'écoulement de l'eau pendant la période de dégel,

En conséquence il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'autoriser une dépense de 2 000\$ pour procéder aux travaux énumérés.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2013.159

10.2 REMPLISSAGE FOSSÉ FACE AU 2045, RANG DE LA RIVIÈRE ;

Considérant que la chaussée s'affaisse entre deux entrées charretières près du 2054, rang de la rivière,

Considérant que cet affaissement est causé par le fait qu'il n'y a pas d'accotement sur une longueur d'environ 10 mètres à cet endroit,

En conséquence il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'autoriser une dépense de 2 000\$ pour procéder au remplissage du fossé.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2013.160

10.3 AVIS PRÉLIMINAIRE MRC – MODIFICATION RÈGLEMENT #163 ZONAGE ET #164 LOTISSEMENT;

Considérant les modifications proposées par nos urbanismes;

Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de demander à la MRC Drummond un avis préliminaire sur le projet de modification de nos règlements.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2013.161

10.4 CORRECTION DE TALUS SUR LE TERRITOIRE MUNICIPAL;;

Considérant que des réparations doivent être effectuées à plusieurs talus le long de certains rangs pour corriger des érosions ou un mauvais drainage;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'autoriser une dépense de 1 000\$ pour faire les réparations requises

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11 LOISIRS;

11.1 BIBLIOTHÈQUE;

Lecture de la correspondance du village concernant la bibliothèque.

11.1.1 ENTENTE AVEC MUNICIPALITÉ VILALGE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL;

2013.162

Considérant la lettre de la Municipalité Village reçue le 27 juin disant que si une nouvelle entente n'est pas signée avant le 1^{er} juillet, nos citoyens n'auront plus accès à la bibliothèque;

Considérant que dans la nouvelle entente proposée par le Village Notre-Dame-du-Bon-Conseil, nos citoyens devront obtenir une carte d'accès auprès de la municipalité pour le service de la bibliothèque et défrayer les frais de non-résident de 60\$ par adulte et 20\$ par enfant;

Considérant que les municipalités de Ste-Clotilde de Horton et Ste-Brigitte offrent d'accueillir nos citoyens à leur bibliothèque avec des frais de 30\$ par carte et 50\$ par famille;

Considérant que suite à notre entente de loisirs avec la municipalité de Warwick, la ville de Warwick offre gratuitement le service de bibliothèque à nos citoyens

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer une entente d'un an en

acceptant des coûts de 30\$ par carte, 50\$ par famille. **Que les cartes devront être émises directement à la bibliothèque.**

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11.1.2 REMBOURSEMENT CARTE MEMBRES;

2013.163

Considérant qu'en attendant la conclusion d'une entente avec la municipalité Village Notre-Dame-du-Bon-Conseil concernant le service de prêt de livre bibliothèque;

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Maureen Landry

Et résolu d'autoriser le remboursement des cartes de membres des bibliothèques municipales Ste-Clotilde, Ste-Brigitte-des-Saults sur présentation de pièces justificatives à nos citoyens brimés par la situation actuelle.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11.1.3 DEMANDE RENCONTRE ÉCOLE SEPTEMBRE 2013;

2013.164

Considérant les discussions débutées avec l'école Bon-Conseil concernant la bibliothèque;

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de mandater Valérie Aubin, directrice générale à continuer les démarches avec la Commission Scolaire.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11.1.4 DEMANDE PRÊT DE LIVRE BIBLIOTHÈQUE ST-CYRILLE;

2013.165

Considérant que nous n'avons pas de bibliothèque sur notre territoire;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Daniel Dufort et résolu de demander à la municipalité de St-Cyrille, s'ils seraient prêts à accueillir nos citoyens pour les prêts de livres et à quelles conditions.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

12. HYGIÈNE DU MILIEU;

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS;

Rapport de comité

12.1.1 COMPOSTEUR DOMESTIQUE FORMATION;

La formation a eu lieu et une quinzaine de personnes ont participé à la formation.

13. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS;

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La période est accordée aux gens dans la salle;

15. VARIA:

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

2013.165

Il est proposé par Stéphane Dionne et résolu de lever l'assemblée à 20h40.

Michel Bourgeois,
Maire

Valérie Aubin, gma
Directrice générale/
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, gma
Directrice générale / secrétaire-trésorière